

L'AGENCE RECHERCHE



UN.E APPRENTI.E

pour participer à la mise en œuvre des dispositifs pilotés par
le service Développement fédéral et territorial

et contribuer au renfort de l'évaluation et du contrôle du
financement (démarche de reversement)

L'Agence nationale du Sport est un Groupement d'intérêt Public (GIP), opérateur du Ministère en charge des Sports, constitué de l'Etat (Ministère des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.

L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs pour développer de la pratique sportive en France et favoriser la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en 2030 dans les Alpes françaises.

L'organisation de l'Agence repose sur trois pôles :

- Le pôle Développement des pratiques ;
- Le pôle Haute performance ;
- Le pôle Ressources.

Le pôle Développement des pratiques est composée de deux services : un service Développement fédéral et territorial (DFT) et un service Equipements Sportifs (ES). Ses missions consistent à soutenir des projets visant le développement de l'accès au sport de tous les publics sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin. **Son action vise la correction des inégalités sociales et territoriales d'accès aux pratiques sportives notamment par la contribution au financement de projets de création ou de rénovation d'équipements sportifs.**

Le service Développement fédéral et territorial est composé de 10 collaborateurs : 9 Conseiller-e-s Développement et 1 gestionnaire administrative. Il bénéficie de l'appui d'une assistante administrative (pour l'ensemble du pôle Développement des pratiques).

Localisation du poste
4 – 6, rue Truillot
94200 Ivry-sur-Seine

Déménagement à GENTILLY fin 2026 - début 2027



MISSIONS

L'apprenti.e est placé.e sous l'autorité du chef du service Développement fédéral et territorial qui définit ses missions et ses horaires de travail. Son maître d'apprentissage pourra être soit un.e conseiller.ère Développement expérimenté.e, soit directement le chef de service.

Selon les projets, missions et tâches à effectuer, l'apprenti.e sera amené.e à travailler en interaction avec les autres services de l'Agence (fonctions support, service des Equipements sportifs, pôle Haute-Performance) et pourra être en contact avec les fédérations, clubs, réseaux d'acteurs et les services déconcentrés chargés du sport.

Sa mission principale consistera à venir en appui de la mise en œuvre des démarches d'évaluation de l'utilisation des subventions et du contrôle du financement, en étroite collaboration avec la conseillère Développement chargée des campagnes de reversement.

Il.elle sera particulièrement mobilisé.e sur :

- la préparation, l'analyse, et le suivi des demandes de reversements des différents dispositifs de l'Agence (projets sportifs fédéraux, contrats de développement,—campagnes de subventionnement territorial, appels à projets nationaux...);
- l'élaboration, la mise à jour et la diffusion des outils pédagogiques afférents ;
- la gestion administrative des démarches inhérentes (relances, courriers...).
- la contribution à l'élaboration d'outils de suivi, pilotage et d'analyse (questionnaires, tableaux de bord, rapports synthétiques...)

L'apprenti.e contribuera également à :

- vérifier et lister et les états de paiements des subventions
- participer à des groupes de travail transversaux (égalité femmes-hommes, développement durable, inclusion par le sport...)

Licence, Master 1 ou 2 (de préférence) dans un parcours de formation en lien direct avec la gestion des entreprises et des administrations (GEA), au management et administration des entreprises (MAE), au contrôle de gestion, à l'évaluation des politiques publiques ou au management des organisations sportives.

PROFIL

Connaissances :

- Acteurs de l'écosystème du sport ;
- Des logiciels bureautiques (notamment Excel).

Savoir-faire :

- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Savoir rendre compte
- Capacité rédactionnelle

Savoir-être :

- Adaptabilité, sens de l'initiative et de l'engagement ;
- Aptitude au travail en équipe et en réseau.

Contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2025

Temps de travail (hors formation) : 35 heures par semaine.

Rémunération conforme au barème de rémunération brute mensuelle minimale des apprentis.

Congés annuels : 32 jours / année civile + 5 jours de préparation des épreuves du diplôme.

Restaurant inter-entreprises, prise en charge des frais de transport, complémentaire santé, action sociale.

Télétravail : possible à partir de 12 mois, et sous réserve d'un accord préalable.

Contact :

recrutement@agencedusport.fr

Madame Lucie LE GALL, Directrice du pôle Développement des pratiques